

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CODE CNW 01
TÉLÉCOPIE – MÉDIAS ETHNIQUES

Une première dans la région!

Le député de Gaspé reçoit la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles pour le lancement d'une entente majeure avec la CRÉ de la Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine

Grande-Rivière, le 30 mars 2009 – Le député de Gaspé, M. Georges Mamelonet, a accueilli aujourd'hui la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, M^{me} Yolande James, pour le lancement d'une première entente de partenariat en matière d'immigration et d'intégration des personnes immigrantes.

Cette entente de 870 000 \$ permettra à la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine de bénéficier davantage de l'apport de l'immigration.

L'annonce de cet investissement majeur s'est déroulée à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec à Grande-Rivière en compagnie, également, du président de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et maire d'Escuminac, M. Bertrand Berger, du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail, M. Jacques Veillette, et de nombreux partenaires régionaux.

« Le gouvernement soutient d'emblée la volonté des régions de s'ouvrir à la diversité et de bénéficier davantage de l'apport de l'immigration, a déclaré la ministre Yolande James. Avec cette première entente, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se donne les moyens d'attirer et de retenir de nouveaux travailleurs et de nouvelles familles qui contribueront à peupler son territoire, à combler les besoins de main-d'œuvre et à maintenir la qualité de vie de ses collectivités. »

Concrètement, cette entente triennale permettra de mobiliser tous les partenaires ayant le désir de s'investir dans le dossier de l'immigration dans la région. Des partenariats seront également établis avec des organismes d'accueil et d'accompagnement des personnes immigrantes afin de les intéresser à la région et de favoriser leur intégration professionnelle et sociale dans les communautés de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

« La population gaspésienne est ouverte à l'immigration. En travaillant ensemble et en coordonnant nos actions, nous pouvons inciter un plus grand nombre d'immigrants à s'établir en Gaspésie et à enrichir notre collectivité », a précisé le député de Gaspé, M. Georges Mamelonet.

« Nous sommes très heureux du lancement d'une telle entente pour notre région. Historiquement, la Gaspésie et les Îles se sont formées à partir d'une mosaïque ethnique, une des plus dynamiques du Québec. Cette entente s'inscrit donc parfaitement dans notre volonté de continuer à être une région dynamique et ouverte sur le monde, tout en nous donnant les moyens de relever nos défis démographiques », a déclaré M. Bertrand Berger, président de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

« L'entente spécifique sur l'immigration qui est dévoilée aujourd'hui jette les bases nécessaires pour que la région favorise l'établissement de travailleurs et de travailleuses qualifiées répondant aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre », a mentionné pour sa part le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad.

La répartition de la contribution financière des différents partenaires s'établit comme suit :

- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles :	195 000 \$;
- CRÉ de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine :	150 000 \$;
- Cégep de la Gaspésie et des Îles :	150 000 \$;
- Commission scolaire des Chics-Chocs :	150 000 \$;
- Agence de la santé et des services sociaux :	120 000 \$;
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale :	105 000 \$.

« Grâce à cette première entente en immigration, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine rejoint tout un groupe de régions du Québec qui ont choisi de compter sur la diversité pour assurer le dynamisme et le développement de leur communauté », a conclu la ministre Yolande James.

Source : Christian Tanguay
Attaché de presse
Cabinet de la ministre de l'Immigration
et des Communautés culturelles
514 873-9940

Renseignements : Claude Fradette
Relations avec les médias
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
514 940-1630

Benoît S. Pilon
Conseiller en communication et relations publiques
CREGIM
418 396-2575
bpilon@prcommunications.com